**Un avantage social en danger ?**

* Le jeudi 9 janvier, la **CGT** ainsi que les 2 autres organisations syndicales ont rencontré Mr MEVEL (Directeur des ressources humaines) lors de la réunion « Commission Sociale »

**Mr Mevel évoque en fin de réunion, les 25 congés annuels, attribués aux personnels en position de départ à la retraite au 31 juillet de l’année.**

* A ce jour, le code de la gestion du temps de travail accorde le bénéfice de ces 25 Congés annuels aux personnels partant en retraite le 31 juillet de l’année.

**La CGT du CHIC craint, que la recherche de l’économie à outrance, n’aboutisse à la disparition de cet avantage acquis.**

* Nous attendons maintenant que le Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines informent officiellement la CGT et les autres organisations syndicales de leurs intentions concernant cet accord.

**La CGT sera vigilante!**

Revenir sur les avantages acquis dans un contexte de pénibilité professionnelle, ainsi qu’une importante dégradation du pouvoir d’achat des agents du CHIC, ne sera pas sans conséquences.

**Ne rien dire ou ne rien faire c’est accepter !**

Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Cornouaille

Tel : 02 98 52 60 82- Fax : 02 98 52 64 60

**Mail :** **cgt@ch-cornouaille.fr** **- site internet : cgt-chic-cornouaille.fr**

Pour en savoir plus : flashez ! 